

Troisième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: Ancienne Société d'Assurance contre les Pertes du Bétail de la Commune de St-Légier-La Chiésaz en liquidation, St-Légier-La Chiésaz

2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale

3. Date de la décision: 02.03.2005

4. Echéance de préavis des créances: 22.02.2006

5. Adresse pour la déclaration des créances: c/o Daniel Guex, chemin de Curtille 5, 1071 Chexbres

6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- Ancienne Société d'Assurance contre les Pertes du Bétail
1806 St-Légier-La Chiésaz
(03206532)